



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 avril 2022

Une politique de service public du gaz s'impose

Le gouvernement doit remettre à l'ordre du jour une réelle politique de service public du gaz, combinant politique de stockage et essor des gaz renouvelables pour assurer 20% de notre consommation en 2030.

Depuis le début de la guerre, les prix de marché pour le gaz atteignent des niveaux jamais observés (**345€ le MWh le 7 mars, sachant que le prix moyen du gaz 2020 était de 77€ le MWh**). Les flux gaziers de Russie continuent d'arriver en France, et heureusement à ce stade, c'est la fin de la saison froide qui approche...

Mais les vraies questions qui se posent sont pour l'hiver prochain ! En cas d'interruption totale ou partielle des importations de gaz russe, les stockages physiques seront déterminants, tout comme le développement du biométhane, qui rendrait la France moins dépendante des importations.

Se passer du gaz n'est pas une option, ne serait-ce que pour faire face aux pointes de consommation d'hiver. Ne condamnons pas une source d'énergie qui avec les gaz renouvelables est dès à présent décarbonée et produite en France. Elle pourrait même l'être à 100 % d'ici à 2050. N'oublions pas non plus que la consommation de gaz est supérieure à celle de l'électricité donc difficile de s'en priver !

Le gouvernement envisagerait « de possibles délestages », c'est-à-dire la réduction organisée de la consommation de gaz.

Les opérateurs des réseaux de distribution, comme GRDF, et des réseaux de transport, comme GRTgaz et Teréga, mènent d'ailleurs une enquête auprès de leurs clients pour déterminer ceux qui peuvent réduire partiellement ou totalement leur demande, avec un préavis de deux heures. **Une méthode déjà éprouvée pour l'équilibre du réseau électrique qui se traduit in fine par de lourdes subventions pour les industriels et par des effets dramatiques sur l'emploi.**

Cette démarche se place donc dans un contexte de tension géopolitique et d'envolée des prix du gaz. Les sites d'intérêt général comme les hôpitaux, les Ehpad, les établissements scolaires ou les sites militaires ne seraient pas concernés.

Les 11 millions de clients résidentiels ne sont pas concernés par les délestages mais la réduction des températures dans les logements annoncés par la commission de la régulation d'énergie, ne représenterait qu'une économie de 10 à 15 térawattheures de gaz au cours de la période hivernale. **Cela correspond à une baisse de l'ordre de 2 à 3 % de leur consommation et cela ne se verra pas sur la facture des usagers.**

La prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie, qui doit entrer en vigueur l'an prochain, doit absolument revoir ses objectifs. Sortir un décret exigeant 1845 Gwh de stockage en gaz "H" pour l'hiver prochain était impératif, encore faudra-t-il remplir ces capacités, pas si évident avec des prix de la molécule si élevées. Le filet de sécurité prévu par le Gouvernement doit être mis en oeuvre le plus rapidement possible pour réussir à ce que les stockages soient remplis pour le 1er novembre prochain.

Il est urgent de mener une réelle politique de service public du Gaz notamment au travers des objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie, qui doit entrer en vigueur l'an prochain.

Il faut renforcer la maîtrise publique du secteur du gaz dans sa globalité, le service public de

Contact Presse
Sophie CAVAGNA
06 81 07 72 93
scavagna@fnme-cgt.fr

www.fnme-cgt.fr



FNME CGT
263 rue de Paris 93516
Montreuil Cedex
Tel.: 01 55 82 78 00

#Fédérer les Énergies

l'énergie, et remettre un système intégré pour gagner en optimisation et éviter de tomber dans certaines dérives car nous utilisons les finances publiques par le biais des subventions pour le développement du gaz vert.

La FNME-CGT porte notamment dans son Programme Progressiste de l'Energie des solutions pour la filière gaz :

Sous maîtrise publique, l'augmentation des volumes de stockage en réactivant ceux destinés à la fermeture et la production de gaz renouvelable (Biométhane et Hydrogène par les boues d'épuration, des combustibles solides de récupération, de bois déchet classe B) s'imposent pour répondre tant à l'urgence qu'à l'intérêt général.

Interlocuteurs dossier :

Frédéric BEN : 06 69 45 39 24

Julien LAMBERT : 06 40 50 69 83

Contact Presse
Sophie CAVAGNA
06 81 07 72 93
scavagna@fnme-cgt.fr

www.fnme-cgt.fr



FNME CGT
263 rue de Paris 93516
Montreuil Cedex
Tel.: 01 55 82 78 00

#Fédérer les Énergies